



Objet : Demande d'attribution d'une subvention pour la création d'un logement social de type PLAI sur la commune de Versailles

Le Bureau,

Légalement réuni sous la présidence de M. de Mazières le 22 juin 2010,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son art. L. 5211-10 ;

Vu la délibération en date du 5 décembre 2007, sur la mise en place d'un nouvel outil financier temporaire de soutien à la réalisation de logements sociaux, mettant en application le contrat de développement de l'offre résidentielle des Yvelines (CDOR),

Vu les délibérations en date du 7 février 2008 et du 16 décembre 2008, modifiant le règlement relatif à l'attribution de subventions pour la réalisation de logements de type PLAI ou PLUS,

Considérant que cette subvention attribuée aux opérateurs du logement social est effective depuis le 1er janvier 2008,

Qu'elle permet de contribuer au financement des opérations de logement social comportant des logements de type PLAI ou PLUS sur le territoire de Versailles Grand Parc,

Considérant la demande de subvention du bailleur social, Habitat et Humanisme, en date du 28 mai 2010, pour la réalisation d'un logement social situé au 12, rue Montbauron à Versailles,

Considérant que cette opération a été autorisée par le bureau du 22 juin 2010.

Programme subventionné :

Nom du bailleur	Adresse de l'opération	Commune	Nb lgts	Programme						Forfait PLUS PLAI
				Acquisition-Amélioration			Construction neuve			
				PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	
Habitat et Humanisme	12, rue Montbauron	Versailles	1	1	0	0	0	0	0	4500 €

PREP
2010

Décide

Article 1 - le versement d'une subvention de 4 500 € à Habitat et Humanisme pour la réalisation d'un logement au 12, rue Montbauron à Versailles.

Article 2 - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 - Dit qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Madame la Préfète des Yvelines,
- ✓ Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.

Fait en 2 exemplaires, à Versailles, le **- 9 JUIL. 2010**

Le Président



François de MAZIERES

Maire de Versailles

PRE 78
100710